

Manifestation nationale et grève tournante

Afin d'apporter son soutien aux revendications des manifestants et montrer son désaccord envers les mesures envisagées, Daniel Senesael s'est joint aux 120.000 manifestants qui s'étaient rassemblés le jeudi 6 novembre 2014 en vue de protester contre les mesures anti-sociales annoncées par le gouvernement des droites MR/N-VA. Le lundi 24 novembre, Daniel Senesael accompagnait également les quelques 700 protestataires qui déambulaient dans les rues de Tournai afin de défendre notamment nos services publics.



Mesures d'économies au Fédéral et à la Région : Une mise au point nécessaire

Certains essaient de faire croire que les politiques menées par le gouvernement fédéral MR/N-VA et le gouvernement wallon PS/CDH sont similaires. Pourtant, il existe des différences fondamentales de nature entre la politique menée là où des socialistes prennent leurs responsabilités et la politique du gouvernement des droites.

Ainsi, en plus des efforts d'assainissement budgétaire, le gouvernement MR/N-VA demande au monde du travail (salariés, pensionnés...) de financer les entreprises via le saut d'index, l'augmentation des accises, les coupes dans la sécurité sociale. Rien que le saut d'index représente un transfert de 2 milliards € des travailleurs vers les employeurs. Il est clair que la plupart des efforts demandés par ce gouvernement ne visent pas à ramener le budget à l'équilibre, mais bien à financer les entreprises, le capital et les actionnaires! C'est une différence fondamentale. Quand les socialistes étaient au gouvernement fédéral, non seulement ils n'ont pas



demandé au monde du travail de financer les entreprises et le capital mais ils ont surtout demandé aux entreprises et au capital de contribuer aux efforts budgétaires. A titre d'exemple citons : un prélèvement de 7 milliards € sur les revenus du capital et dans la lutte contre la fraude fiscale;

la mise en place d'un impôt minimum sur les sociétés ou encore une réduction des intérêts notionnels à hauteur de 2,4 milliards! Contrairement à ce qui

se profile actuellement au niveau fédéral, en Wallonie, les socialistes ne demandent pas aux travailleurs et citoyens de financer les entreprises! Nous veillons à revenir progressivement à l'équilibre en épargnant au maximum les citoyens et en tenant compte des plus petits revenus. Oui, des efforts sont à faire – n'importe quel parti aurait dû les faire – mais ces efforts visent à financer les écoles, les bus, le Plan Marshall, les maisons de repos..., aucune-

ment les actionnaires.

A cet égard, 80% de l'effort consiste en des mesures qui n'ont pas d'impact pour les citoyens. Quant aux 20% restants, ce sont des efforts répartis équitablement. En effet, 90% des Wallons ne sont pas touchés par la diminution de la déductibilité des titres-services ; les plus bas revenus gagneront de l'argent suite à la réforme du bonus logement ; le budget des Ecopacks augmente en parallèle et davantage de personnes pourront réaliser des travaux dans leur maison sans devoir avancer d'argent. Notons enfin que la Wallonie n'est pas compétente pour lutter contre la fraude fiscale ou la criminalité financière, ni taxer le capital (hors immobilier et successions). L'autonomie fiscale de la Wallonie concerne surtout les revenus du travail, que nous ne voulons évidemment pas imposer davantage.

Au vu de ces éléments, nous pouvons certes affirmer que le gouvernement wallon PS/CDH opère une gestion rigoureuse afin de ne pas reporter la dette sur les jeunes Wallons mais, à la grande différence du gouvernement MR/N-VA, il le fait en veillant à préserver autant que possible les citoyens.

POUR RECEVOIR LA NEWSLETTER OU TOUTE AUTRE PUBLICATION DE DANIEL SENESAEL

OU EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE, ENVOYEZ UN MAIL À :

quentin.huart@hotmail.com



Journal parlementaire de Daniel SENESAEL
Député-Bourgmestre

Numéro 43

Octobre, novembre et décembre 2014

Sommaire

- Etat islamique
- Manifs et grèves tournantes
- Plan de transport de la SNCB

POUR ME CONTACTER:

DANIEL SENESAEL
Député-bourgmestre d'Estaimpuis



Rue de Berne, 4
7730 Estaimpuis (L-N)
Tél : 056 48 13 44
GSM : 0476 44 10 48

www.danielsenesael.be
bourgmestre@estaimpuis.be

Rejoignez-moi sur :



www.facebook.com/danielsenesael

twitter.com/danielsenesael

VISIONS

L'ÉDITO DE DANIEL SENESAEL

Bonne année et surtout

Bonne santé!

Pour ce dernier « Visions » de l'année, je suis heureux de vous souhaiter mes vœux les plus chers pour 2015. Que cette année vous apporte, à vous et à vos proches, le succès dans tout ce que vous entreprendrez ainsi que l'amour, l'amitié et le bonheur quotidien. Que cette année soit placée sous le signe de la convivialité, de l'égalité et de la solidarité. Enfin, j'aimerais surtout vous souhaiter une très bonne santé pour l'année à venir. Avoir la santé en 2015 sera d'autant plus essentiel que se soigner deviendra de plus en plus compliqué pour une part non négligeable de la population. En effet, nous l'avons répété à plusieurs reprises, le gouvernement des droites a engagé une série de réformes aux conséquences désastreuses pour les 99 % de Belges qui ne font pas partie du club des nantis. Parmi les mesures d'austérité budgétaire imposées par ce gouvernement MR/N-VA, le secteur

de la santé n'a pas non plus été épargné. Ainsi, des initiatives telles que la diminution de 355 millions € du budget des soins de santé, la hausse du ticket modérateur ou encore le report du tiers payant obligatoire pour les patients à faibles revenus auront pour conséquence de faire peser les économies sur le dos des patients et de créer une médecine à deux vitesses. Et ce, alors même qu'une enquête menée cette année par la Commission européenne démontre que près de 900.000 Belges ont dû reporter une consultation ou visite de médecin généraliste pour des raisons financières, classant notre pays à la 20e place sur 31 pays européens en ce qui concerne les reports de soins de première ligne. Certes il faut poursuivre les efforts en matière d'assainissement budgétaire entamés par le gouvernement Di Rupo mais il faut que ces efforts continuent à être équilibrés. C'est pourquoi, pour 2015, et en tant que membre de la Commission Santé à la Chambre des Représentants, je m'engage à mobiliser toute mon énergie et ma conviction pour préserver et contribuer à améliorer, comme nous l'avons toujours fait, notre système de soins de santé. Pour que notre modèle social, qui nous est envié à travers le monde, puisse rester accessible à tous, y compris et surtout aux plus démunis.

Des dates à retenir...

Voeux de la Fédération

LAPLAIGNE (MAISON DE VILLAGE)

LE 18 JANVIER 2015 (11H)

Voeux de l'USC Estaimpuis

ESTAIMBOURG (CHALET DE BOURGOGNE)

LE 17 JANVIER 2015 (12H)

Daniel SENESAEL

Député-Bourgmestre d'Estaimpuis
Président de la fédération PS-Wallonie picarde

Etat Islamique Pourquoi Daniel Senesael a refusé le soutien militaire de la Belgique aux frappes aériennes en Irak?

Vendredi 26 septembre avait lieu un vote important au Parlement concernant la demande formulée par les Etats-Unis d'un appui de la part de la Belgique à l'opération militaire en Irak par le biais de l'envoi sur place de nos F-16. Un vote auquel Daniel Senesael a refusé de participer. Bien qu'il considère que « mettre fin aux activités des extrémistes de l'EI constitue [...] une priorité absolue », Daniel Senesael « éprouve de nombreux doutes quant au bien-fondé d'une opération militaire et aux chances d'aboutir à un apaisement du conflit par la voie de frappes aériennes ».

Selon lui, « les exemples de l'Afghanistan en 2001, de la Libye en 2011, du Mali en 2013, ... et avant tout de l'Irak lui-même ne peuvent que nous interpeller et montrent à l'envie à quel point il est illusoire de penser que le problème sera résolu par la grâce d'une nouvelle campagne militaire ». De façon générale, le problème soulevé par Daniel Senesael au regard de cette intervention est que « la culture de l'intervention a de plus en plus tendance à se substituer aux règlements politiques ».



Soulignant que nous, les Belges, sommes salués dans le monde pour notre capacité à réaliser des compromis, il estime qu'il faut user « de notre position afin de renforcer le recours à la voix diplomatique au détriment de l'usage des armes ». Par ailleurs, il considère que la situation « impose avant tout comme réponse la mise en place d'un contre modèle de gouvernement alternatif ; l'instauration d'un Etat de droit qui défende et protège ses citoyens, chose que l'on n'obtient pas par les armes ». Selon lui,

« [d'autres] alternatives aux bombardements sont à privilégier dans ce conflit. Nous devons avant tout empêcher le recrutement, la formation et le transport de nos ressortissants tentés de rejoindre les groupes terroristes. [...] un effort préventif important doit aussi être fourni sur ce canal pour empêcher les candidats au djihad d'atteindre les zones de combats ». Enfin, il considère qu'il est indispensable « de privilégier l'éducation, l'accompagnement pédagogique, l'ouverture à autrui et au monde afin que des âmes perdues n'en viennent à se faire laver le cerveau et intégrer des groupes radicaux ».

Une approche politico-diplomatique, financière, économique et socio-humanitaire en vue de stabiliser la région à long terme et penser à l'avenir en investissant durablement dans des actions civiles sont autant d'éléments indispensables afin d'instaurer une paix durable dans la région ». Pour ces raisons et en tant qu'objecteur de conscience, se rappelant ses combats pacifistes menés lorsque jeune adulte il manifestait contre les nombreux conflits

qui déjà faisaient la une de l'actualité et gardant en tête cet adage bien connu de tous mais ô combien bafoué « le recours à la force constitue toujours un échec pour la diplomatie », Daniel Senesael a refusé de participer au vote relatif au soutien militaire de la Belgique aux frappes aériennes en Irak.

L'entièreté du texte peut être consultée à l'adresse suivante : <http://www.danielsenesael.be/pourquoi-je-refuse-le-soutien-militaire-de-la-belgique-aux-frappes-aeriennes-en-irak/#.VFNIKWFQW72>

Prison de Leuze A quand la fin du gel des embauches des agents pénitentiaires

La nouvelle prison de Leuze-en-Hainaut compte actuellement 143 gardiens pour 67 détenus. Pour pallier le manque de gardiens expérimentés, il était prévu que plusieurs gardiens devaient être détachés des prisons de Mons et de Saint-Gilles.

Or, il apparaît que le transfert de ces gardiens vers Leuze a été bloqué et ce, en raison du gel des embauches dans la fonction publique. Face à cette situation inquiétante pour les travailleurs et génératrice de conflit avec les détenus, il semble nécessaire à Daniel Senesael « de relancer sans délai les embauches d'agents pénitentiaires [et de renforcer] également les cadres infirmier et psychosocial de l'établissement pénitentiaire leuzois ». C'est pourquoi il a interrogé le Ministre de la Justice, Koen Geens, afin de savoir quand les embauches pourront redémarrer en vue de mettre un terme à cette situation qui porte atteinte tant aux agents qu'aux détenus ».

Dans sa réponse, le Ministre de la Justice a tenu à préciser que la

raison du gel des embauches « est à trouver dans les accords sociaux antérieurs et les mesures d'économies [...] mais, en concertation avec les syndicats, des mesures ont été prises pour maintenir le personnel et les fonctionnaires pénitentiaires dans la mesure du possible ». D'après le Ministre, ces mesures d'économie ont renforcé le manque de personnel dans certaines prisons. Toutefois, il y a, selon lui « surabondance de personnel dans d'autres. En raison de ces mesures de blocage et d'économie, il est évidemment pour l'instant impossible de recruter du personnel additionnel par exemple pour Beveren ou Leuze-en-Hainaut ». Enfin, le Ministre a affirmé qu'à terme, ces prisons fonctionneront à pleine capacité sans néanmoins préciser de date. Suite à cette réponse, Daniel Senesael a conclu en insistant sur le fait qu'une attention particulière devait être portée « sur le cadre infirmier et psychosocial qui peut avoir des répercussions non négligeables sur les visites autorisées ou non aux détenus ».

SNCB Conséquences du nouveau plan de transport en Wallonie picarde

Le nouveau plan de transport de la SNCB qui entrera en vigueur le 14 décembre de cette année a provoqué de nombreuses inquiétudes parmi les navetteurs. Le principal reproche qui lui a été adressé est qu'il tend à privilégier la rentabilité au détriment du service au public.

Daniel Senesael a donc interrogé la nouvelle Ministre en charge de la SNCB sur ce nouveau plan qui a notamment pour conséquence, « d'une part, de réduire de 50 % le nombre de trains en direction de Bruxelles au départ de gares telles que Mouscron, Comines ou Herseaux et, d'autre part, d'augmenter considérablement la durée des trajets, alors que les trains directs vers la capitale se voient, eux, tout simplement supprimés ». Il a ainsi demandé à la Ministre si « une attention particulière [avait] été réservée aux zones rurales comme le réclamait une grande majorité des usagers » et si « l'offre au départ des gares de Mouscron, Comines et Herseaux [avait] été revue à la hausse suite aux adaptations apportées au plan ».



En guise de réponse, la Ministre a déclaré que « en ce qui concerne le tronçon Tournai-Mouscron, [...] il est apparu une trop faible occupation des trains d'heure creuse sur le tronçon pour justifier le maintien de deux relations cadencées par heure. Il a été ainsi décidé dans le cadre du nouveau plan de transport

que le service de base sur ce tronçon serait composé d'une relation IC Courtrai-Tournai-Bruxelles avec arrêt à Herseaux. [...] Compte tenu des aspects financiers et de la faible fréquentation en heure creuse, il a été décidé de ne pas ajouter de deuxième relation cadencée par rapport au projet initial ».

Insatisfait de cette réponse laconique, Daniel Senesael a répliqué que selon lui « il n'a pas été tenu compte de l'intérêt de la collectivité, notamment et en particulier en ce qui concerne Mouscron, Herseaux et Comines. Je veillerai à ce que cette colère locale soit répercutée au niveau du conseil d'administration de la SNCB ».

Environnement « Ce nouveau gouvernement choisit non seulement la voie de la régression sociale mais aussi celle de la régression environnementale »

Le jeudi 16 octobre dernier se déroulait le débat relatif à la Déclaration gouvernementale du gouvernement MR/N-VA. En tant que nouveau député fédéral membre notamment de la « Commission de la Santé publique, de l'Environnement et du Renouveau de la Société », Daniel Senesael est intervenu au cours de la séance afin de présenter la position du Parti socialiste sur le chapitre « Environnement ».

Au cours de sa prise de parole, il a souligné le manque d'ambition flagrant en matière d'environnement et de développement durable du nouveau gouvernement, lequel « choisit non seulement la voie de la régression sociale mais aussi celle de la régression environnementale ». En effet, l'accord de gouvernement « ne contient aucun objectif chiffré en matière de climat ni de références à la Conférence Paris Climat 2015 pourtant capitale pour l'avenir de notre planète ». Partant de ce constat, Daniel Senesael a sommé ce gouvernement « d'être beaucoup plus ambitieux lors du Conseil européen [...] afin que la Belgique continue à jouer un rôle moteur sur ces questions au sein de l'Union européenne ».

Il a par ailleurs regretté « que la politique en matière de normes de produits soit à peine évoquée dans cet accord de gouvernement » alors même qu'elle avait permis ces dernières années « de réglementer la mise sur le marché de produits afin de protéger la santé publique, l'environnement et la sécurité des consom-

mateurs ». Rappelant que « à l'initiative du Parti Socialiste, le développement durable a été inscrit dans la Constitution comme un principe directeur de l'ensemble des politiques », il a également fait part de son inquiétude en ce qui concerne l'absence de références aux « nombreux instruments prévus par la loi pour orienter les politiques fédérales vers un développement durable » dans l'accord de gouvernement. Il a conclu en affirmant qu'il avait l'impression « que ce chapitre consacré au développement durable en fin de document est plus une sorte d'annexe qu'il ne fallait pas oublier, pour se donner bonne figure. Cet accord de gouvernement ne démontre à aucun moment la volonté de la nouvelle majorité de saisir ces opportunités en faveur d'une transition sociale-ment juste vers une société basse carbone. ».



L'intervention complète peut être consultée à l'adresse suivante : <http://www.ps-lachambre.be/2014/10/20/d%C3%A9claration-gouvernementale-intervention-de-daniel-senesael-sur-le-chapitre-environnement/>